



No de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE PONT-ROUGE**

26 novembre 2024

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge tenue à Place St-Louis, 189, rue Dupont, Pont-Rouge, le mardi 26 novembre 2024 à 18 h 00, à laquelle sont présents : Mme Nathalie Richard, M. Michel Brière, M. Mathieu Bisson formant quorum sous la présidence du maire, M. Mario Dupont.

Sont aussi présents le directeur général M. Pierre Gignac et la greffière Mme Esther Godin.

Membre(s) absent(s) : Mme Lina Moisan, M. Guy Côté, M. François Bouchard.

Aux fins d'interprétation du présent procès-verbal, lorsqu'il est mentionné « il est résolu à l'unanimité des conseillers présents », le maire est présumé ne pas avoir voté sauf mention à l'effet contraire.

L'ouverture de cette séance a été retardée à 18 h 45. Les élus étaient présents à Place Saint-Louis mais pas disponibles pour tenir la séance à 18 h 00.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

M. le maire ouvre la séance et invite les élus à prendre connaissance de l'ordre du jour proposé.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**SUR LA PROPOSITION DE MME NATHALIE RICHARD
APPUYÉE PAR M. MATHIEU BISSON
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:**

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté.

1. Ouverture de la séance et lecture de l'avis de convocation

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Service juridique et greffe

3.1 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 599-2024 relatif à la régie interne des séances du conseil municipal et à la prévention des menaces, de l'intimidation et du harcèlement des élus municipaux

4. Service des finances, approvisionnement et trésorerie

4.1 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 600-2024 établissant les taux de taxes, compensations et divers tarifs pour l'année financière 2025

5. Questions du public se rapportant à la présente séance

6. Clôture de la séance

ADOPTÉE.

3. SERVICE JURIDIQUE ET GREFFE

350-11-2024

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Pont-Rouge



No de résolution
ou annotation

- 3.1 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 599-2024 relatif à la régie interne des séances du conseil municipal et à la prévention des menaces, de l'intimidation et du harcèlement des élus municipaux

Je, soussignée, M. Mario Dupont, maire, donne avis de motion que lors d'une prochaine séance ordinaire ou extraordinaire, ce conseil procédera à l'adoption du Règlement numéro 599-2024 relatif à la régie interne des séances du conseil municipal et à la prévention des menaces, de l'intimidation et du harcèlement des élus municipaux. Suivant ledit avis de motion, M. Mario Dupont procède à la présentation et au dépôt du projet de règlement.

maire

4. **SERVICE DES FINANCES, APPROVISIONNEMENT ET TRÉSORERIE**

- 4.1 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 600-2024 établissant les taux de taxes, compensations et divers tarifs pour l'année financière 2025

Je, soussigné(e), Mme Nathalie Richard, conseillère, donne avis de motion que lors d'une prochaine séance ordinaire ou extraordinaire, ce conseil procédera à l'adoption du Règlement numéro 600-2024 établissant les taux de taxes, compensations et divers tarifs pour l'année financière 2025. Suivant ledit avis de motion, Mme Nathalie Richard procède à la présentation et au dépôt du projet de règlement

conseillère

5. **QUESTIONS DU PUBLIC SE RAPPORTANT À LA PRÉSENTE SÉANCE**

Aucune question n'est soulevée par les personnes présentes dans l'assistance.

6. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**SUR LA PROPOSITION DE M. MATHIEU BISSON
APPUYÉE PAR M. MICHEL BRIÈRE
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:**

QUE la présente séance soit levée à 18 h 50.

ADOPTÉE.

En signant le procès-verbal, le maire conclut qu'il a signé chaque résolution.

Maire

Greffière

351-11-2024